RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 08689
Numéro SIREN : 521 586 016
Nom ou dénomination : ABFAB CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2017 sous le numéro de dépôt 15

20170000152015

DATE DEPOT : 02/01/2017

N° DE DEPOT : 15

N° GESTION : 2010B08689

N° SIREN : 521586016

DENOMINATION : ABFAB CONSEIL

ADRESSE : 16 rue Guillaume Tell 75017 Paris

MILLESIME : 2015

ABFAB CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 2 place du Maréchal Juin

75017 PARIS

521 586 016 RCS PARIS

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

02 JAN. 2017

15

numéro de dépôt

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2016

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2015, s'élevant à 285.28 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	285.28 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de	73 884.71 €
- Une somme de	285.28 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	74 169.99 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

L'associée unique

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2015

POUR COPIE CONFORME
Le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ABFAB CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 21

Adresse de l'entreprise : 2 place du Maréchal Juin 75017 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 1 5 8 6 0 1 6 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2015

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	14 617	AU 6 412	8 205
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
		TOTAL (II)	BJ	14 617	BK 6 412	8 205
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	32 846	BY	32 846
		Autres créances (3)	BZ	2 253	CA	2 253
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	47 004	CG	47 004
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	207	CI	207
		TOTAL (III)	CJ	82 312	CK	82 312
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	96 930	1A 6 412	90 518

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABFAB CONSEIL — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)		DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC	
	Réserve légale (3)		DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	
	Report à nouveau		DH	73 884
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	285
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	79 669
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	2 125
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 548
	Dettes fiscales et sociales		DY	7 174
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	10 848
	Ecarts de conversion passif* **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	90 518

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 848
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ABFAB CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	279 014	FH	4 321	FI	283 335	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	279 014	FK	4 321	FL	283 335	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	283 340	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 747	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	232 748	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 458	
	Salaires et traitements*					FY	34 561	
	Charges sociales (10)					FZ	14 007	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	4 162	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	133	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	288 820	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 480)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
opérations en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	557	
PRODUITS FINANCIERS	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
PRODUITS FINANCIERS	Différences positives de change					GN		
PRODUITS FINANCIERS	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
PRODUITS FINANCIERS	**Total des produits financiers (V)**					GP	557	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13	
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					GS		
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
CHARGES FINANCIERES	**Total des charges financières (VI)**					GU	13	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	543	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 936)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 '2015 '

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABFAB CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 289
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 289
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	87
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 914
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 001
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 287
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	66
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	291 187
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	290 901
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	285

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	129
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de tignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	87	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 914	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 000
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 289

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ABFAB CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015, dont le total est de 90 518 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 285 euros.

L'exercice a une durée de 21 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 30/09/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 800			6 800
- Matériel de transport	2 887	3 999	2 887	3 999
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 819			3 819
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobllisations corporelles	**13 506**	**3 999**	**2 887**	**14 618**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**13 506**	**3 999**	**2 887**	**14 618**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations Incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 485	1 190		2 675
- Matériel de transport	149	1 285	972	462
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 587	1 688		3 275
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 221**	**4 163**	**972**	**6 412**
ACTIF IMMOBILISE	**3 221**	**4 163**	**972**	**6 412**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 308 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 847	32 847	
Autres	2 254	2 254	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	208	208	
Total	**35 308**	**35 308**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	18 000
Total	**18 000**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 848 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprés des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 548	1 548		
Dettes fiscales et sociales	7 175	7 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 126	2 126		
Produits constatés d'avance				
Total	**10 848**	**10 848**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	2 126			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 548
Etat - autres charges à payer	869
Total	**2 417**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	208		
Total	**208**		

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	50	100,00

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Abandon du compte courant avec clause de retour à meilleure fortune de Madame Muriel Grange pour un montant de 6000€.
Il reste également 11397.98€ à récupérer au titre de l'abandon de compte de courant de l'exercice 2013.
Soit un total de 17397.98€.

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 847	32 847	
Autres	2 254	2 254	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	208	208	
Total	**35 308**	**35 308**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 548	1 548		
Dettes fiscales et sociales	7 175	7 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 126	2 126		
Produits constatés d'avance				
Total	**10 848**	**10 848**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	2 126			